

États financiers de

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 et au 1^{er} janvier 2011

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États de la situation financière	1
États des résultats	2
États de l'évolution de l'actif net	3
États des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 -12
Annexe 1 - Charges de bourses et subventions	13
Annexe 2 - Charges d'exploitation	13



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil d'administration de Partenariat Neurosciences Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Partenariat Neurosciences Canada, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Partenariat Neuroscience Canada au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Le 22 février 2013

Montréal, Canada

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

États de la situation financière

31 décembre 2012, 31 décembre 2011 et 1^{er} janvier 2011

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 322 549 \$	97 923 \$	169 534 \$
Dépôts à terme (note 2)	400 000	290 000	45 000
Somme à recevoir de la Fondation Neuro Canada	793 924	–	–
Autres débiteurs	26 751	19 871	14 219
Frais payés d'avance et dépôts	74 191	48 554	23 674
	<u>2 617 415</u>	<u>456 348</u>	<u>252 427</u>
Matériel informatique (note 3)	7 068	1 858	1 240
Placements (note 4)	–	128 571	187 911
	<u>2 624 483 \$</u>	<u>586 777 \$</u>	<u>441 578 \$</u>
Passif et actif net			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	152 926 \$	22 449 \$	24 203 \$
Salaires et bonis à payer (note 5)	77 033	–	–
Apports reportés (note 6)	2 288 992	330 225	27 780
	<u>2 518 951</u>	<u>352 674</u>	<u>51 983</u>
Actif net			
Non affecté	98 464	232 245	388 355
Investis en matériel informatique	7 068	1 858	1 240
	<u>105 532</u>	<u>234 103</u>	<u>389 595</u>
	<u>2 624 483 \$</u>	<u>586 777 \$</u>	<u>441 578 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

États des résultats

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	2012	2011
Produits		
Apports (note 6)		
La Fondation Neuro Canada	3 512 447 \$	688 005 \$
Moins montant reporté	(1 998 767)	(302 445)
	<u>1 513 680</u>	<u>385 560</u>
Autres apports	24 315	24 370
	<u>1 537 995</u>	<u>409 930</u>
Revenus d'intérêts	4 006	863
	<u>1 542 001</u>	<u>410 793</u>
Charges		
Bourses et subventions (annexe 1)	452 115	78 513
Exploitation (annexe 2)	1 087 965	427 726
Amortissement du matériel informatique	1 921	706
	<u>1 542 001</u>	<u>506 945</u>
Excédent des charges sur les produits avant l'élément ci-dessous	–	(96 152)
Perte non réalisée sur placements évalués à la juste valeur	(128 571)	(59 340)
Excédent des charges sur les produits	<u>(128 571)\$</u>	<u>(155 492)\$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

États de l'évolution de l'actif net

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	Investis en matériel informatique	Non affecté	Total 2012	Total 2011
Solde au début de l'exercice	1 858 \$	232 245 \$	234 103 \$	389 595 \$
Excédent des charges sur les produits	(1 921)	(126 650)	(128 571)	(155 492)
Acquisition de matériel informatique	7 131	(7 131)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	7 068 \$	98 464 \$	105 532 \$	234 103 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

États des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	2012	2011
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Excédent des charges sur les produits	(128 571)\$	(155 492)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement du matériel informatique	1 921	706
Variation de la juste valeur des placements	128 571	59 340
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement		
Somme à recevoir de la Fondation Neuro Canada	(793 924)	–
Autres débiteurs	(6 880)	(5 652)
Frais payés d'avance et dépôts	(25 637)	(24 880)
Créditeurs et charges à payer	130 477	(1 754)
Salaires et bonis à payer	77 033	–
Apports reportés	1 958 767	302 445
	1 341 757	174 713
Investissement		
Acquisition de matériel informatique	(7 131)	(1 324)
Augmentation des dépôts à terme	(110 000)	(245 000)
	(117 131)	(246 324)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
	1 224 626	(71 611)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		
	97 923	169 534
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		
	1 322 549 \$	97 923 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 et au 1^{er} janvier 2011

Le Partenariat NeuroScience Canada (« NeuroScience Canada ») est un organisme sans but lucratif, constitué le 19 mai 2000 selon la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. NeuroScience Canada est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

NeuroScience Canada octroie des fonds recueillis par le biais de la Fondation Neuro Canada à des chercheurs en neurosciences. L'objectif de NeuroScience Canada est de financer les scientifiques affiliés avec les universités canadiennes, hôpitaux et autres institutions académiques impliqués dans la recherche et le développement de programmes dans un monde concurrentiel en neurosciences à une portée nationale.

Le 1^{er} janvier 2012, NeuroScience Canada a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de l'ICCA - Comptabilité*. Il s'agit de ses premiers états financiers établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« OSBL »).

Conformément aux dispositions transitoires formulées dans les Normes comptables pour les OSBL, NeuroScience Canada a adopté les changements rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions permises en vertu de ces normes. La date de transition est le 1^{er} janvier 2011 et toutes les informations comparatives ont été présentées en application des Normes comptables pour les OSBL.

La note 10 présente un résumé des ajustements transitoires comptabilisés dans l'actif net et l'excédent des charges sur les produits.

1. Principales méthodes comptables

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les placements hautement liquides avec une échéance initiale de trois mois ou moins. Aux 31 décembre 2012 et 2011 et au 1^{er} janvier 2011, il n'y avait pas d'équivalents de trésorerie.

b) Matériel informatique

Le matériel informatique est enregistré au coût. L'amortissement est calculé selon un taux annuel dégressif de 30 %.

c) Placements

Les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont comptabilisés à la juste valeur, avec comptabilisation des variations de la juste valeur dans l'excédent des charges sur les produits. Tous les autres placements sont comptabilisés au coût amorti.

La juste valeur des instruments financiers est basée sur leur prix coté à la date de la situation financière sans déduction pour les coûts de vente estimés futurs.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 et au 1^{er} janvier 2011

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Comptabilisation des produits

NeuroScience Canada applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les apports externes affectés aux charges d'une ou de plusieurs périodes futures doivent être reportés et comptabilisés en produits de la ou des périodes où les charges connexes sont comptabilisées. Tous les autres apports sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou recevables si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

NeuroScience Canada alloue normalement entre 10 % et 15 % des apports reçus au cours de l'exercice afin de financer les charges d'exploitation.

Les revenus de placement gagnés sur les apports externes affectés sont comptabilisés en produits d'exploitation, à moins d'être spécifié autrement par les donateurs.

e) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, NeuroScience Canada détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans le flux de trésorerie attendus, NeuroScience Canada ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que NeuroScience Canada s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 et au 1^{er} janvier 2011

1. Principales méthodes comptables (suite)

g) Opérations entre apparentés

Une opération monétaire entre apparentés, ou une opération non monétaire entre apparentés qui présente une substance commerciale, est évaluée à la valeur d'échange lorsqu'elle est conclue dans le cours normal des activités, à moins que l'opération ne représente l'échange d'un bien destiné à être vendu dans le cours normal des activités. Lorsque l'opération n'est pas conclue dans le cours normal des activités, elle est évaluée à la valeur d'échange lorsque la modification des droits de propriété liés à l'élément transféré est réelle et que la valeur d'échange est étayée par une preuve indépendante.

Toutes les autres opérations entre apparentés sont évaluées à leur valeur comptable.

2. Dépôts à terme

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
Dépôt à terme, portant intérêt à un taux de 1 %, échéant en avril 2013	400 000 \$	– \$	– \$
Dépôt à terme, portant intérêt à un taux de 1 %, échu en novembre 2012	–	250 000	–
Dépôt à terme, portant intérêt à un taux de 0,85 %, échu en janvier 2012	–	40 000	–
Dépôt à terme, portant intérêt à un taux de 0,30 %, échu en janvier 2011	–	–	45 000
	400 000 \$	290 000 \$	45 000 \$

3. Matériel informatique

31 décembre 2012	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comp- table nette
Matériel informatique	12 312 \$	5 244 \$	7 068 \$

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 et au 1^{er} janvier 2011

3. Matériel informatique (suite)

31 décembre 2011	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	5 181 \$	3 323 \$	1 858 \$

1 ^{er} janvier 2011	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	3 857 \$	2 617 \$	1 240 \$

4. Placements

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
Placement dans Allon Therapeutics inc. ⁱ⁾ 494 500 actions ordinaires, représentant 0,7662 % de la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation	– \$	128 570 \$	187 910 \$
Placement dans Aegera Therapeutics inc. ⁱⁱ⁾ 12 651 actions ordinaires, représentant 0,65 % des actions émises	–	1	1
	– \$	128 571 \$	187 911 \$

ⁱ⁾ Coût initial du placement de 750 \$ pour 626 000 actions.

ⁱⁱ⁾ Placement privé évalué au coût (note 1 c)).

5. Salaires et bonis à payer

Les salaires et bonis à payer comprennent un montant de 3 018 \$ (néant en 2011) au titre des sommes à remettre à l'État en lien avec les cotisations salariales.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 et au 1^{er} janvier 2011

6. Apports reportés

Les apports reportés reliés aux programmes représentent les ressources externes non dépensées reliées aux exercices futurs.

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
Solde au début de l'exercice	330 225 \$	27 780 \$	278 384 \$
Apports reçus de la Fondation Neuro Canada	3 512 447	688 005	607 964
Moins montant comptabilisé à titre de produits au cours de l'exercice	(1 513 680)	(385 560)	(858 568)
Moins apports remboursés au cours de l'exercice	(40 000)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	2 288 992 \$	330 225 \$	27 780 \$

7. Programmes et engagements

Programme de régénération du cerveau

Le programme de régénération du cerveau a été développé avec l'objectif de soutenir des chercheurs canadiens en neuroscience dans des universités, hôpitaux et instituts à travers le pays.

a) Programme de régénération du cerveau

En novembre 2003, NeuroScience Canada lançait le Programme de régénération du cerveau. Par ce programme, NeuroScience Canada et ses partenaires ont financé cinq équipes de chercheurs canadiens pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles spécialisées dans la régénération du cerveau. Chaque équipe de chercheurs a reçu 1,5 million \$ par année sur une période de trois ans (500 000 \$ par an payé en versements trimestriels). Les trois premières équipes ont débuté le 1^{er} octobre 2004. Les deux autres équipes ont débuté le 1^{er} juillet 2007. En plus du financement reçu, un montant de 20 000 \$ par an échelonné sur la même période a été alloué afin de favoriser le réseautage. La régénération du cerveau est un nouveau domaine scientifique visant à explorer les moyens d'améliorer la capacité du cerveau à être réparé ou à se régénérer.

En 2011, un donateur s'est engagé à fournir la moitié des fonds pour soutenir une des équipes du programme de régénération du cerveau pour une durée additionnelle de trois ans, l'autre moitié à être financée par l'entente de subvention du Ministre de la Santé (note 8). Un total de 425 000 \$ a été fourni à cette équipe en 2012 (70 833 \$ en 2011).

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 et au 1^{er} janvier 2011

7. Programmes et engagements (suite)

Programme de régénération du cerveau (suite)

a) Programme de régénération du cerveau (suite)

Dans le cadre du programme de régénération du cerveau, la bourse MHM Van Tol Travel est attribuée à un postdoctoral ou stagiaire en laboratoire d'une des équipes présentement financée par le programme de régénération du cerveau. Le montant peut aller jusqu'à 5 000 \$ (dépendamment du coût de la conférence/symposium ou formation à l'extérieur du Canada). En 2012, 2 115 \$ a été alloué au récipiendaire (4 180 \$ en 2011).

b) Bourse Barbara Turnbull

La bourse Barbara Turnbull est décernée au chercheur qui poursuit le projet de recherche jugé le plus remarquable et prometteur dans le domaine de la recherche sur la moelle épinière au Canada. En 2012, 25 000 \$ (3 500 \$ en 2011 pour l'événement du 10^e anniversaire) a été décerné. La moitié du montant a été fourni par la Fondation Barbara Turnbull.

8. Opérations entre apparentés

NeuroScience Canada est apparenté avec la Fondation Neuro Canada (la « Fondation »). Les activités de la Fondation et NeuroScience Canada sont coordonnées de près et sont sous contrôle commun. Les activités de NeuroScience Canada ont été financées par la Fondation afin de réaliser le travail soutenu par les donateurs et ce montant est de 3 512 447 \$ (688 005 \$ en 2011).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la Fondation a signé une entente de contribution pluriannuelle avec le Ministre de la Santé. L'objectif de l'entente est de soutenir l'établissement du Fonds canadien de la recherche sur le cerveau, qui appuiera les travaux de la plus haute qualité en science neurologique, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des Canadiens atteints de troubles du cerveau. Le Ministre de la Santé s'est entendu pour accorder un soutien financier équivalent au financement provenant de sources non gouvernementales jusqu'à un montant maximal de 100 000 000 \$, sur une campagne de six ans. Tout financement non jumelé par la Fondation, tel que défini dans l'entente, doit être remboursé au Ministre de la Santé. Le Ministre de la Santé reconnaît et convient qu'un maximum de 10 % du financement de chaque exercice peut être utilisé par la Fondation pour les charges d'exploitation et à la conception d'un programme de recherche, tel que décrit dans l'entente. L'entente prend fin le 31 mars 2017.

En 2012, la Fondation a reçu un montant de 20 000 000 \$ du Ministre de la Santé pour les périodes de douze mois closes les 31 mars 2012 et 2013.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 et au 1^{er} janvier 2011

8. Opérations entre apparentés (suite)

En plus des montants reçus du Ministre de la Santé, la Fondation a également reçu des promesses d'apports de sources non gouvernementales. À date, la Fondation a reçu des promesses d'apports totales pour la campagne de jumelage de 22 400 000 \$. Depuis le début de l'entente le 1^{er} avril 2011, un montant total de 6 747 567 \$ a été reçu et, de ce montant, 6 121 598 \$ a été reçu en 2012.

Aux 31 décembre 2012 et 2011 et au 1^{er} janvier 2011, l'actif net et les produits et charges de la Fondation sont les suivants :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 463 903 \$	2 000 \$	2 268 \$
Placements à court terme	10 113 287	–	–
Apports reportés	22 812 935	–	–
Produits	3 512 447	688 005	607 964
Dons au Partenariat NeuroScience Canada	3 512 447	688 005	607 964
Charges d'exploitation	159	268	140

9. Risques financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que NeuroScience Canada ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. NeuroScience Canada gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. NeuroScience Canada prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2011.

b) Risque de taux d'intérêt

NeuroScience Canada est exposée au risque de taux d'intérêt sur le dépôt à terme à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux fixe exposent NeuroScience Canada à un risque de variation de la juste valeur. Cependant, ce risque est réduit par le fait que le dépôt à terme échoit à court terme.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 et au 1^{er} janvier 2011

10. Ajustements transitoires

À la suite des choix susmentionnés et de l'application rétrospective des Normes comptables pour les OSBL, NeuroScience Canada a comptabilisé l'ajustement suivant à l'excédent des charges sur les produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

Excédent des charges sur les produits	
Présenté antérieurement selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2011	(96 152)\$
Perte sur placements évalués à la juste valeur comptabilisée antérieurement comme un ajustement à l'actif net	(59 340)
<hr/>	
Retraité pour l'exercice clos le 31 décembre 2011	(155 492)\$

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Annexes - Charges de bourses et subventions et charges d'exploitation

Exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	2012	2011
Annexe 1 - Bourses et subventions		
Programme de régénération du cerveau - Dr. David Park	425 000 \$	70 833 \$
Bourse Barbara Turnbull	25 000	3 500
Programme de régénération du cerveau - MHM Van Tol Travel Award	2 115	4 180
	452 115 \$	78 513 \$
Annexe 2 - Exploitation		
Salaires et déductions salariales	624 703 \$	123 098 \$
Honoraires	132 968	12 006
Campagne de financement	100 973	153 188
Frais de déplacement	83 249	25 765
Matériel de communications	56 324	50 368
Administration	29 358	14 035
Frais de location	16 961	16 763
Réunions du conseil	13 399	7 192
Frais de bureau	12 029	10 203
Frais de consultation scientifique	9 635	7 428
Assurances responsabilité des administrateurs	8 059	7 439
Site web	307	241
	1 087 965 \$	427 726 \$